



Réformes de la Police Nationale

RÉUNION AVEC CÉLINE BERTHON, DIRECTRICE CENTRALE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le 2 juin dernier, la Directrice de la DCSP s'est rendue à RENNES notamment pour présenter aux représentants des organisations syndicales les enjeux des grandes réformes en cours.

Le SNIPAT assistait à cette réunion en la présence de Bernadette LEMONNIER, secrétaire zonale Ouest et de Katel LE FLOCH, déléguée SGAMI OUEST.

La directrice a apporté quelques précisions sur les assistants d'enquêtes, comme l'idée d'1 assistant pour un groupe de 4 à 6 enquêteurs mais pour le moment les missions restent encore à définir ainsi que la volumétrie en ETP pour la sécurité publique.

Le sujet des DDPN a été abordé mais sans beaucoup de précisions puisque toujours en expérimentation.

Une équipe projet est constituée avec à sa tête M. Grégory FRELY (ex conseiller technique sécurité intérieure auprès du 1er ministre).

Ces DDPN amèneront une nouvelle architecture pour la PN :

- DCSP deviendrait : Direction nationale de sécurité et paix publiques
- DCPJ : Direction nationale de police judiciaire
- RT : Direction nationale du renseignement territorial
- DCPAF : Direction nationale de contrôle aux frontières et de lutte contre l'immigration irrégulière.



Toutes Filières



Selon la directrice, il n'y aurait pas de disparition des services RH de proximité mais l'organisation des DDPN en elle-même est encore à définir.

Des questions demeurent sur les rattachements de certains services : contentieux routiers, accueil, prise des plaintes, omp, partenariats asso, plateforme de signalement numériques etc.

Il y a cependant une échéance fixée à 2023.



Lors de cette réunion, vos délégués ont pu faire part des attentes et des interrogations des PATS sur leur avenir et les besoins de précisions sur les créations des DDPN. (création des pôles RH, Budget ? mobilités ? accompagnement ?...)

Suite aux événements, une collègue pts ayant subi des violences à NANTES dans l'exercice de ses missions, vos délégués ont une nouvelle fois souligné les attentes du statut pour les PTS, les besoins en formation, en équipement (arme, bombe lacrymo...), mais également proposé le déploiement des NEO 2 en priorité pour les personnels PTS.

**SNIPAT,
LE SYNDICAT QUI VOUS INFORME
ET VOUS DÉFEND !**

